



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°2017-120 du 1^{er} février 2017 modifié portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;

Arrête :

Article 1^{er} : La psychologue de classe normale, inscrite sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2025 pour l'accès au grade de la hors classe, est nommée psychologue hors classe à compter du 1^{er} septembre 2025 :

Nom	Nom patronymique	Prénom
OROSCO	GORLIER	NATHACHA

Article 2 : Le classement de l'intéressée dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Fait le 2 JUIL 2025
Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
directeur général des enseignements


Didier VIN-DATICHE